

# Procès-verbal du conseil d'école de l'école François de Tessan

## 15 novembre 2019

**Début : 18h34**

**Présents :**

**Enseignants :** M<sup>me</sup> Pichou, M. Ori, Mme Trinquet, Mme Délos, Mme Brissiaud, Mme Pourret, Mme Viel, M. Fortin

**Enseignante excusée :** Mme Malézieux

**Mairie :** Madame Juracek, Madame Maloisel, Madame Mesure

**M. Moulhiac,** Inspecteur de l'Education Nationale est excusé

**Parents Présents :** Mmes Decolasse, Defaux, Cochu, Moindrot, Ngalieme

**Parents excusés :** Mesdames Neuville, Raucroy, Justice, Vlérick.

**DDEN:** Mme Humbert excusée

### **1. Modalités de fonctionnement du conseil d'école**

#### **Composition et rôle du conseil d'école**

-Le conseil d'école est composé du directeur de l'école qui le préside, du maire ou de son représentant, d'un conseiller municipal délégué par le conseil municipal, des enseignants, des représentants de parents élus en nombre égal au nombre de classe de l'école, du délégué départemental de l'éducation nationale. L'Inspecteur de l'Education nationale y assiste de droit.

Les suppléants peuvent assister au conseil d'école (ce n'est pas obligatoire), sans prendre la parole, sauf s'ils remplacent un titulaire absent.

-Le conseil d'école vote le règlement de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur le projet de l'école et sur son fonctionnement, adopte le projet d'école, est consulté pour l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire, est informé sur les choix pédagogiques effectués par l'équipe enseignante.

-Le président établit l'ordre du jour. Les points discutés sont ceux qui apparaissent à l'ordre du jour. Si certains membres souhaitent voir mis à l'ordre du jour des points qui ne sont pas abordés, ils doivent en amont le proposer au président.

- Le conseil d'école est réuni réglementairement, par le président sur invitation au plus tard 8 jours avant la date de réunion.

#### **Résultats des élections du 11 octobre 2019**

Inscrits en 2018 : 295    Votants : 114    Blancs et nuls : 25 exprimés : 89

Inscrits en 2019 : 294    Votants : 129    Blancs et nuls : 41    Exprimés : 88

Taux de participation 43,88% contre 32,64 % l'an passé. Le pourcentage de votants a augmenté considérablement. Il faudrait revoir le message pour le mode de vote car il y a beaucoup trop de votes nuls. Ce constat est identique dans les autres écoles selon Mme Defaux.

Sont élues représentantes titulaires dans l'ordre établi par la liste, Mesdames Justice, Cochu, Burnel, Decolasse, Moindrot, Defaux, Vlérick. Sont représentantes suppléantes Mmes Raucroy, Neuville, Ngalieme.

### **2. Organisation pédagogique de l'école**

#### **Effectifs et répartition des classes**

179 élèves étaient inscrits le 1<sup>er</sup> septembre pour la rentrée scolaire. Il y a eu depuis plusieurs inscriptions et radiations. On arrive donc à 189 élèves.

Ils sont répartis en CP 36, CE1 37, CE2 39, CM1 39 et 38 CM2

CP : Mme Délos 24

CE2 Mme Pourret 32

CE2/CM2 M. Fortin 29 (7/22)

CE1 Madame Brissiaud 25

CP/CE1 Mme Malézieux 24 (12/12)

CM1 : Mme Pichou 29

CM1/CM2 : M Ori 26 (10/16)

Total : 189 élèves

### **Perspectives des effectifs**

38 CM2 devraient quitter l'école à la fin de cette année scolaire. Et actuellement l'école Dolto accueille 36 élèves de Grande Section qui formeront la prochaine cohorte de CP de Tessan.

Par la simple remontée mécanique des effectifs, on doit s'attendre à une légère baisse des effectifs d'élèves, répartis en 36 CP, 36 CE1, 37 CE2, 39 CM1 et 39 CM2 soit 187 élèves.

Ces effectifs ne prennent pas en compte les éventuelles arrivées d'enfants suite aux livraisons de logements dans l'année à venir. Nous espérons que ces arrivées seront suffisantes pour que l'Inspection départementale envisage une ouverture de classe pour la prochaine année scolaire.

Si les élèves arrivaient avant juillet 2020, nous serions peut-être dans l'obligation de revoir l'organisation de nos classes, même si cela peut être perturbant pour les enfants.

En effet, Mme Pourret, pour des raisons de sécurité dans la classe, ne peut plus accueillir d'élèves. Si un CE2 arrive, il sera inscrit dans la classe de M. Fortin. Les nouveaux CP sont orientés vers la classe de Mme Délos, CE1 dans la classe de Mme Brissiaud, les nouveaux CM1 chez Mme Pichou et nouveaux CM2 chez M. Ori. Si 2 nouveaux CE2 arrivaient, nous réorganiserons les classes. On compte donc sur les parents pour nous accompagner dans ces modifications. Elles se feraient sur des critères pédagogiques objectifs qui dépendront de la structure choisie.

L'inspection a connaissance de toutes ces informations et ne peut nous apporter d'informations précises tant que les inscriptions d'élèves ne sont pas faites en mairie.

La mairie précise que les prochaines livraisons de logements sont prévues vers les vacances de la Noël.

Certains grands logements restent vides à ce jour.

### **3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école**

-La directrice présente le règlement intérieur émanant des services de la Direction académique des services de l'Education Nationale qui est imposé aux écoles afin de constituer un texte de référence, identique pour tous. Cet outil permet une harmonisation des documents de référence au sein des écoles et renvoie aux textes réglementaires en vigueur afin qu'il puisse faire force de loi en cas de conflit. Il peut être précisé pour certains points, notamment les horaires.

La proposition de M. Moindrot de rédiger un règlement partiel pour les enfants est à l'ordre du jour de cette année, en relation avec les services périscolaires. Une première réunion, avec les élèves, aura lieu le 10 décembre. Cette réflexion avec les enfants demande du temps. On espère un travail concret en fin d'année. De même, les modifications concernant les représentants légaux de l'enfant ont été effectuées.

Nous avons fait une demande d'impression de la charte de laïcité en couleur et en format A3 pour chaque classe. Nous réitérons cette demande à ce jour. La demande est acceptée

### **4. Projet pédagogique**

Présentation du projet d'école qui court jusqu'à la fin de cette année scolaire. Il est légèrement modifié pour être cohérent avec les instructions nationales et avec les résultats des évaluations nationales.

#### **Education à la citoyenneté**

✓ **Mettre en œuvre les programmes sur l'éducation au développement durable :**

- Appliquer la charte du développement durable rédigée il y a quelques années au sein de l'école.
- Tenter de décrocher une labellisation E3D pour l'école en mettant en avant les actions actuelles. Nous réfléchissons aux moyens de diminuer notre consommation de papier, renforcer le tri sélectif. La mairie mettra à disposition des poubelles pour le tri sélectif prochainement. *C'est une association*

*d'insertion qui récupère tous les 15 jours le contenu.*

- Projet jardinage en lien avec l'ANPAL. Remercions les parents qui ont donné des bulbes.
- *Projet jardin* : Céline nous annonce que nous pouvons avoir des bacs de jardinage. Elle souhaite connaître le nombre de carrés. Selon les plans d'agrandissement, le jardin risque d'être déplacé.
- Un fascicule sur les animations pédagogiques du pays de Meaux, en lien avec l'étude de l'environnement, est proposé par Mme Juracek.
- Aide de la mairie demandée pour la mise en place du jardin et d'un récupérateur d'eau à proximité
- Action avec le SMITOM et avec l'association France Nature (Gratuité pour les écoles de l'agglomération du pays de Meaux)

#### **Favoriser le débat citoyen au sein de la communauté éducative :**

- Favoriser les liens citoyens entre élèves (Elections des délégués, conseil de vie de classe, conseils de délégués, parrainage entre élèves de Cp et cm, activités interclasses)
- Former les élèves à la médiation de conflits (réalisée en début d'année scolaire avec toutes les classes par Mme Malézieux)
- Sensibiliser à la différence
- *Demande d'un personnel municipal pour le conseil de délégués prévu en décembre (demande validée).*
- Bilan de la mallette COPS fait la semaine dernière. Il devrait y avoir une commercialisation de cette mallette. Céline a contacté des sociétés privées pour reproduire la marelle des messages clairs. Mais ces dernières ne peuvent pas la reproduire sans plan concret.

#### **Harmoniser les pratiques**

- Réflexion autour de progressions communes dans les domaines de l'écrit, de la résolution de problèmes
- Poursuivre l'évolution des pratiques d'évaluation par compétences
- Participation à un groupe de réflexion sur les mathématiques des enseignants de cycle 2 dans le but d'améliorer les résultats en maths.

#### **Les partenariats**

• L'école se mettra en lien avec Mme Garnier pour travailler autour de l'école d'autrefois (CP). Nous aimerions étendre son action aux CE1 mais cela nécessite la mise à disposition d'une salle de classe durant un temps. Nous réitérons la demande auprès des services municipaux.

Cependant Monsieur le Maire souhaite que cela se passe en mairie et Mme Garnier préfère une intervention à l'école. Il faudra trouver un accord.

• Le partenariat avec le conservatoire continuera également. Nous ne savons pas encore sous quelles modalités car notre déménagement entraîne des frais de déplacement conséquents.

- Sorties de fin d'année en cours de réflexion

#### **Intervenants**

Grâce à la volonté de la municipalité, l'école bénéficie encore cette année des interventions en musique et sport d'intervenants rémunérés par la mairie :

**Musique:** Yonnel Diaz continue à intervenir dans notre école pour toutes les classes les mardis, jeudis et vendredis après-midi. Il a pris en charge la représentation du 11 novembre qui a vu l'inscription d'un nouveau nom sur le monument aux morts de la commune.

Il prépare actuellement le téléthon du 6 décembre prochain avec les classes de CE2, CM1 et CM2. Les élèves chanteront en compagnie des enfants des autres écoles.

## **Sport:**

Comme les années précédentes, nous avons 2 intervenants :

- M. Bouridah intervient les mardis, jeudis et vendredis matin. Il prend en charge les classes de CM1/CM2, CM1, CE2/CM2 et CE2.
- M. Bourdeau, professeur de tennis. Traditionnellement à Tessan, il prend en charge les élèves de CP et de CE1. Il y aura donc une intervention pour les classes de CP sur la période 3 et 4, CE1 en période 2 et 3, et pour finir les CP/CE1.
- Nous avons eu une proposition d'accompagnement par le golf de Boutigny (Du CE1 au CM2). Cela consiste en :
  - Une formation proposée aux enseignants volontaires hors temps scolaire et temps de formation officiel
  - du matériel mis à disposition de la classe pour un cycle
  - Deux déplacements des élèves sur le practice (en milieu et fin de cycle) pour une mise en situation réelle
  - des transports pris en charge entièrement par la commune que nous remercions encore pour son investissement.

Les enseignants intéressés sont M. Ori, Mme Brissiaud.

## **Piscine:**

Les priorités nationales pour l'enseignement de la natation s'orientent vers un apprentissage en CE2 et en CM2. Cette année, après les soucis rencontrés l'an dernier, nous avons obtenu 4 créneaux répartis comme suit :

- le vendredi du 03/02 au 24/04 pour les classes de CM1/CM2 et CE2/CM2 de 9h40 à 10h20
- le vendredi du 27/04 au 19/06 pour les classes de CE2 et CM1 de 9h40 à 10h20

Ces choix seront soumis à modifications en fonction de l'évolution des effectifs.

**Bibliothèque :** Les accueils ont lieu tous les jeudis après-midi selon un roulement organisé à l'avance, jusqu'au mois de juin pour les classes allant du CP au CE2.

Les classes de CM1, CM1/CM2, CE2/CM2 bénéficieront de mallettes de prêt dans les classes.

Un projet spécifique avec la bibliothèque est en réflexion. Il s'agit d'un travail avec des conteuses autour des origines de chacun et de la généalogie. Il devrait avoir lieu en janvier pour les CE1.

## **Aides spécifiques**

### **Activités pédagogiques complémentaires**

**APC :** L'aide personnalisée a lieu les mardis et jeudis midi de 12h00 à 12h35 (ou mardis et vendredis pour 2 enseignantes). Quelques modifications horaires pourront avoir lieu en cours d'année en fonction des obligations de service de chaque enseignant. Ce sont des séances de 30 minutes. Pour la première période, tous les enseignants de l'école ont organisé la prise en charge des élèves de CE1 et CE2 qui avaient besoin d'aide pour avancer dans l'apprentissage de la lecture. Le travail essentiel est d'améliorer la fluence, soit la rapidité de lecture. Pour la prochaine période, cinq enseignants poursuivent cette tâche, une enseignante travaillera plus spécifiquement la compréhension de lecture. Mme Délos travaille quant à elle, en phonologie avec ses élèves.

En début d'année, l'accent est mis sur le cycle 2 sur la maîtrise de la langue.

## **5. Bilan des activités manifestations et perspectives**

- Kermesse : Bilan très positif de 1150,72 euros. Nous remercions chaleureusement les familles qui nous ont aidées, tant à l'installation, qu'au déroulement et au rangement du matériel. Nous renouvelons notre inquiétude pour l'année à venir car certaines d'entre elles nous quitteront l'an prochain. Il faudrait mobiliser les parents pour les années futures sans cela nous ne pourrions plus assurer cet événement.

Madame Decolasse propose de faire des demandes de lots vers les mois de janvier ou d'août au moment

des soldes. Pour obtenir ce courrier de l'école sollicitant les entreprises, il faut en faire une demande par mail à madame la Directrice. Une proposition d'une réunion préparatoire à la kermesse est suggérée au printemps.

- Boum : plus de monde en cycle 2 qu'en cycle 3. Les enseignants constatent un manque de personnes pour encadrer le deuxième créneau de la soirée.
- Téléthon 6 décembre (CE2, CM1 et CM2)

On s'interroge pour l'an prochain sur la pérennité de certaines manifestations car les parents sont peu nombreux à participer, certains vont quitter l'école, et d'autres peuvent s'essouffler.

Nous avons le sentiment de nous investir énormément pour le bien-être de l'école et de nos élèves, et sommes désolés qu'à la moindre maladresse humaine, il y ait des reproches publics malgré la disponibilité de l'équipe enseignante.

## **6. Organisation des temps périscolaires (Cantine et étude)**

Le lundi, l'étude est prise en charge par Mesdames Pichou, Schoenloh et Denis.

Le mardi, Madame Pichou, Madame Schoenloh et Madame Délos.

Le jeudi, Mesdames Denis, Schoenloh et Guinot.

Le vendredi, M.Ori, Mmes Denis et Délos.

- Y a-t-il un planning ? Les parents élus soulèvent le cas de quelques classes qui ne mangent jamais ensemble.

Madame Mesure répond à ces questions et explique qu'il faut toujours au premier service un plus grand nombre d'enfants pour faciliter ensuite le travail des agents de la cantine. Des choix sont faits également en fonction des listes des APC, et pour des questions de sécurité. Il faut savoir combien il y a d'enfants tout au long du temps périscolaire.

- En ce qui concerne le problème de placement, faut-il que les enfants occupent les places libres ?

Madame Mesure précise que des tables supplémentaires sont mises en place pour remédier à cette situation. Elle a demandé à son personnel de faire attention à ce que les enfants puissent manger avec leurs camarades et cela dans un laps de temps donné.

Les parents élus proposent de faire manger les élèves par niveaux de classe. Cette demande sera peut-être testée pendant la période 3.

Madame Mesure indique qu'elle essaie de satisfaire un maximum de personnes malgré de grosses contraintes.

Pendant la pause méridienne, il y a des activités proposées aux enfants, comme la danse orientale ou un atelier d'italien, activités très appréciées des élèves.

## **7. Travaux, bilan et perspectives**

- L'école est dans l'année de parfait achèvement et des ajustements techniques sont régulièrement effectués par les entreprises. Les services techniques ne peuvent intervenir durant cette période au risque de ne plus bénéficier de la garantie constructeur. Les délais d'intervention sont donc plus longs.

L'équipe enseignant soulève le problème du chauffage et de la canicule de l'été dernier. Mme Maloisel nous répond qu'elle a rencontré l'architecte. Après recherche de solutions techniques, des travaux vont être réalisés en plaçant notamment des stores sur le toit en verre du couloir cantine. Ils devraient l'être avant les périodes chaudes.

Pour le chauffage, l'intervention d'un plombier spécialiste est programmée.

- Le projet de construction de l'Accueil de loisirs est bien avancé et a été présenté aux associations et personnels concernés. Nous bénéficierons « d'une grande salle » dont l'occupation reste à préciser.

Les travaux de l'agrandissement vont commencer début janvier. Quelques modifications pourront être

faites.

- Les parents s'inquiètent du nombre insuffisant de places de stationnement. Cela va s'accroître avec l'ouverture des futurs travaux d'agrandissement et des nouvelles livraisons de logements.
- Circulation devant l'école : un problème de manque de visibilité de panneaux est soulevé car les panneaux « sens interdit » ne sont pas respectés ou vus. Les difficultés de circulation risquent de persister tant que les travaux du quartier ne sont pas terminés. En attendant, nous en appelons au civisme des familles pour avoir les comportements adéquats.
- Des parents indiquent qu'il n'y a pas assez de lumière le soir à la sortie de l'école ou de l'étude.
- Certains parents fument en attendant la sortie des classes au niveau des zones d'aération. Cela entraîne des odeurs désagréables dans les classes. Mme Maloisel prend note de ce problème pour en comprendre l'origine.

## **8. Bilan coopérative**

- CF tableau joint
- Reprise des chiffres donnés et solde actuel de 3802,80 euros. Moins important que l'an dernier car l'année 2019 fut chargée en dépenses pour les sorties et classes de découverte.
- Dons des parents à la coopérative : Bilan de 1084 euros. Remerciement aux familles qui y ont contribué. L'argent devrait servir à l'achat d'appareils photos neufs et de « caméras/liseuses » pour les classes.
- L'association des parents d'élèves profitent de ce moment pour nous remettre un chèque de 1790 euros. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution.

## **9. Hygiène et Sécurité**

• Un premier exercice d'évacuation incendie a été effectué le 27 septembre en 4min58s. Le temps est un peu long à cause d'un point de rassemblement mal défini. Le problème est résolu mais nous désirerions que la mairie matérialise ce point par un panneau. Le déclenchement s'est déroulé de façon classique, permettant à la nouvelle équipe de réagir en confiance et sérénité.

- Alerte mise en sureté

-réalisée selon un protocole défini par la DSDEN - Intrusion d'un individu menaçant par la cour de récréation.

- Permis de mettre en évidence et de faire remonter au niveau académique les problèmes relevés. Cela permet aussi à l'école de réajuster certains points. (Problème de communication sur le déclenchement et l'arrêt de l'alerte). Malgré les 3 signaux de l'école (conformes aux demandes faites précédemment), l'alerte est trop forte.

Les personnes qui ont assisté à cet exercice ont constaté qu'il n'était pas possible de voir de l'extérieur de l'école par les fenêtres, l'intérieur des classes si les lumières étaient éteintes.

En coupant le courant, cela désactive l'aimant de la porte de l'école, logique pour une éventuelle évacuation en cas d'incendie. Un enseignant doit fermer manuellement à clé la porte pour les exercices de mise en sureté.

- Un exercice réaliste devrait être réalisé en accord avec Monsieur l'Inspecteur à une période donnée.

## **10. Questions des parents**

- Educonnect : l'accès au portail pour les directeurs d'école n'est pas encore activé. Mme Brissiaud n'a donc pas pu créer les codes « famille » pour l'instant. Vous serez avertis de leur création par un message dans les cahiers de correspondance.
- En cas de problème dans l'école, quelqu'un est-il formé aux premiers secours ? Oui 3 adultes sont officiellement formés : Mme Délos, Mme Viel et Mme Trinquet notamment.
- Nous réitérons notre désir de répondre aux demandes des parents lorsqu'ils ont besoin de précisions sur certains points. Pour ce, ces derniers sont conviés à venir voir l'enseignant de leur enfant ou à lui adresser un message écrit par le biais du cahier de liaison. Ils peuvent également écrire sur la boîte

mail de l'école à l'adresse suivante : ce.0770551f@ac-creteil.fr.

### **11. Date et horaires des prochains évènements**

- date des prochains conseils d'école : 4 février et 18 juin
- spectacle de Noël : 14 janvier, dans l'ancienne école
- Festival 7<sup>ème</sup> art : 3 mars (sauf François Fortin)
- Photo de classe : 30 mars
- Nuit des musées : Le 5 juin
- Pentathlon : 16 juin
- Spectacle : 18 juin

**Clôture à** : 20h43